

SITE PROPOSÉ POUR L'EXCURSION

À L'OCCASION DE LA TENUE DE LA 55^E SESSION DU CIBT AU TOGO

En marge de la 55^e session du Conseil international des bois tropicaux prévue au Togo, est envisagée la visite de la forêt classée de Missahoé. Cette forêt est située dans la zone écologique IV du Togo, à 124 kms au nord-ouest de la ville de Lomé. Le voyage en voiture par la route nationale n°5 pour atteindre le site dure environ une heure et trente minutes.

D'une superficie estimée à environ 1 400 ha, la forêt classée (en 1953) de Missahoé, s'étend entre 6°54 et 7°5 de latitude nord, et 0°34 et 0°38 de longitude est, et est située entre 500 et 704 m d'altitude. Elle longe les versants sud de la chaîne des monts du Togo, entre les villages d'Hanyigba et de Todji au sud-ouest et Kuma-Tsamé au nord-est, à cheval sur trois cantons qui sont Agomé, Hanyigban et Kouma.

Cette forêt comprend essentiellement des formations naturelles, parfois enrichies d'essences exotiques intéressantes. Elle offre une biodiversité remarquable. On peut y apercevoir en s'y promenant des essences telles que *Milicia Excelsa*, *Khaya Senegalensis* ou *Terminalia superba* et bien d'autres arbres tropicaux. Il s'agit d'un site à haute valeur de conservation qui est aussi une zone touristique recelant quelques monuments culturels tels que la tombe de colons allemands et les vestiges du Château Vial. On notera que la construction de ce château, débutée pendant la Deuxième guerre mondiale en 1940, s'est achevée en 1944. Il offre une vue panoramique de l'ensemble du paysage forestier de Missahoé (voir l'image ci-dessous).



Vue panoramique du paysage forestier de Missahoé depuis le Château Vial.